

Redistribution au sein de la famille étendue au Sénégal: Le rôle des migrants internes et internationaux

Marie Boltz-Laemmel

Paola Villar

Janvier 2014

**Redistribution au sein de la famille étendue au Sénégal:
Le rôle des migrants internes et internationaux**

**Redistribution in the Senegalese Extended Family:
The Role of the Internal and International Migrants**

Marie Boltz-Laemmel¹, Paola Villar^{2,3}

Janvier 2014

Résumé

Souvent étudiés sous l'angle des remises issues de la migration internationale, les transferts intrafamiliaux au Sénégal sont aussi à l'œuvre dans les mobilités internes. Une analyse fine de la relation entre les migrants, principaux contributeurs aux dépenses du ménage d'origine, et les destinataires de leurs transferts est cruciale pour comprendre la dynamique du partage de ressources et les normes sociales qui y sont jointes. À l'aide d'une enquête qualitative réalisée au Sénégal en décembre 2012, nous avons pu croiser les témoignages à la fois de migrants (internes ou internationaux) et de membres restés dans le ménage d'origine. Ceci nous permet de comparer les différentes trajectoires migratoires et socio-économiques d'individus ayant des conditions familiales initiales comparables ainsi que les différentes attitudes face aux normes de redistribution selon la structure du réseau de transferts et la position dans ce réseau.

Abstract

Remittances are often studied in the context of international migration. However a large share of family transfers also comes from internal mobility. A detailed analysis of the relationship between migrants, the main contributors to the expenditures of their origin household, and recipients of their remittances is crucial to understand the dynamics of

1

Paris School of Economics (PSE), 48 boulevard Jourdan, 75014 Paris, bureau A113 ;
mboltz@pse.ens.fr

2

PSE, INED ; paola.villar@ined.fr

3

Les auteures remercient le Fonds de recherche de l'École d'Économie de Paris et le CEPREMAP pour le financement de la collecte des données utilisées dans cet article.

resource sharing and social norms that are attached to these transfers. Using a qualitative survey conducted in Senegal in December 2012, we were able to compare the interviews of both migrants (domestic or international) and members remained in the household of origin. This allows us to contrast different migration patterns and socio-economic conditions of individuals with comparable initial family situations as well as different attitudes towards redistribution standards depending on the position in - and structure of - the network transfers.

Mots-clés : transferts, mobilité géographique, ménage d'origine, normes sociales.

Keywords: transfers, geographic mobility, household of origin, social norms.

1. Introduction

Les transferts intrafamiliaux en Afrique sont souvent étudiés sous l'angle des remises issues de la migration internationale. Pourtant, une mobilité géographique même interne s'accompagne souvent de transferts du migrant vers son réseau social. Au Sénégal, la famille étendue, définie comme l'ensemble des liens de sang et maritaux, concentre 70 % des transferts reçus et envoyés⁴ par les adultes. En effet, l'institution familiale joue un rôle prépondérant dans la société et l'économie sénégalaises. Dans un contexte économique où les ménages présentent un faible taux d'accès aux marchés financiers et où les revenus sont très volatils, les liens familiaux sont leur principale forme d'assurance en cas de chocs. Les relations de transferts, le plus souvent du migrant vers des membres de son réseau familial, sont fondées sur des normes sociales de redistribution. L'intensité de cette pression à la redistribution varie à la fois dans la spécificité du lien partagé entre le migrant et le non-migrant et dans la diversité des profils migratoires.

Nous nous attachons donc à répondre aux questions suivantes : comment se manifeste cette pluralité des profils migratoires et des transferts au sein du réseau familial? De quelles logiques économiques et sociales, ces transferts sont-ils l'écho ? Quelles normes et dynamiques maintiennent ces transferts à l'épreuve du temps et de la distance ?

Dans cet article, nous étudions exclusivement l'argent des migrations en tant que transferts individuels de migrants internes ou internationaux sénégalais, destinés à des particuliers. Pour cela, nous avons mené une enquête qualitative en décembre 2012 au Sénégal afin d'appréhender les enjeux économiques et sociétaux des normes sociales de redistribution. L'enquête qualitative a été réalisée au Sénégal auprès de 33 individus issus de seize familles étendues. Dans huit de ces familles, nous avons interrogé de deux à cinq membres, principalement issus d'une même fratrie, dans des localités différentes. La sélection de notre échantillon s'est faite dans le souci de couvrir une grande diversité de situations économiques et de positions sociales, afin de recueillir le témoignage tant de

4

Source : Enquête « Pauvreté et Structure Familiale » (PSF) au Sénégal, représentative à l'échelle nationale, collectée en 2006. (Chiffre calculé par les auteures).

contributeurs que de bénéficiaires de transferts. Ainsi, les profils individuels sont très variés sur le plan géographique (rural, périurbain, urbain), des positions statutaires sociales (griots, aristocrates, chef de village, chef de quartier,...), ethniques (wolof, peul, lébou, sérère), religieuses (musulmans mourides et tidjanes, chrétien) et socio-économiques (agriculteur, pêcheur, berger, cadres du secteur formel privé et public, femmes au foyer, travailleurs pauvres et riches dans le secteur informel, enseignant,...). Les premiers entretiens ont été menés à Dakar : la majorité des individus enquêtés sont issus d'une migration plus ou moins récente et font spontanément référence à leur village d'origine. Ceci nous a permis dès le départ d'identifier des ménages d'origine hors de Dakar. Nous avons sélectionné l'axe Dakar-Thiès-Touba-Saint Louis qui nous a permis de suivre plusieurs membres de la famille des migrants enquêtés à Dakar en différents lieux⁵, tout en tenant compte de notre budget.

Ainsi, notre échantillon compte des migrants et des membres restés dans le ménage d'origine. Nos entretiens nous permettent d'identifier la position et la structure du réseau de l'enquêté et de déterminer qui sont les individus receveurs et envoyeurs nets de transferts relativement à l'enquêté. Il est intéressant de noter que nous pouvons croiser les différentes trajectoires migratoires et socio-économiques d'individus ayant des conditions familiales initiales comparables ainsi que les différentes attitudes face aux normes de redistribution selon la structure du réseau de transferts et la position détenue en son sein. En particulier, nous pourrions repérer les éventuelles asymétries des discours de part et d'autre du transfert.

En outre, nous nous appuyons sur la première vague de l'enquête Pauvreté et Structure Familiale, enquête nationalement représentative et menée en 2006-2007 au Sénégal⁶, afin d'illustrer statistiquement certains de nos résultats. Ainsi, et sauf mention contraire, les chiffres avancés proviennent de cette source et sont calculés par les auteures.

Le document est organisé comme suit : nous caractérisons tout d'abord les différentes relations entre migrants et non-migrants ainsi que les trajectoires migratoires observées sur le terrain. Puis, nous analysons les transferts en tant que « circuits de commerce » tels que caractérisés par Zelizer [2006]. Enfin, nous mettons en évidence le rôle des normes

5

⁵ Par construction, notre enquête nous permet uniquement de comparer au sein d'une même famille étendue, des ménages ayant un migrant interne au Sénégal à ceux ayant un migrant international.

6

Pour plus de détails sur l'enquête, cf. De Vreyer, et *al.* [2008].

sociales dans le maintien de transferts ainsi que leur dynamique à travers une analyse du cycle de vie des individus.

2. Définition du ménage d'origine et du statut du migrant

Au Sénégal, environ deux adultes sur trois ont connu au moins un épisode migratoire, c'est-à-dire un changement durable de résidence, au cours de leur vie. Malgré cette grande mobilité, le « *ménage d'origine* » (terme employé par nos enquêtés, MO par la suite), point de départ de leur parcours de vie, est le lieu de résidence auquel les individus se sentent liés. Ce MO est celui où l'individu a grandi, entouré de ses parents, frères et sœurs, mais aussi de parents plus éloignés. Environnement actif de la socialisation primaire, le MO est le lieu où s'inculquent et s'intériorisent les normes de redistribution [Platteau, 2010], qui invitent l'individu, dans la mesure du possible, à transférer une partie de ses ressources aux membres de sa famille.

Dans la suite de cette étude, nous définissons par *lien au MO*, l'ensemble des relations affectives et des transferts (dons en nature ou monétaires n'appelant pas explicitement ou implicitement de remboursement) que maintient le *migrant*, membre initial du MO l'ayant quitté, et les *sédentaires*, membres restés au sein du MO. Dans la plupart des cas rencontrés au cours de notre enquête, ce lien est fort, et ce d'autant plus que la mère ou le père y vit encore ; il concentre une proportion importante des transferts de la part des migrants. En revanche, le schéma qui ressort de nos entretiens est plus complexe que ce réseau en étoile dont les liens seraient tous dirigés vers le MO, puisque de nombreux échanges ont également lieu entre migrants issus de ce même ménage. Cet enchevêtrement de relations, qui se matérialise par des transferts, témoigne du fait que l'unité résidentielle initiale que constitue le MO ne se confond pas avec la notion de famille étendue, qui elle, est *per se* multi-située.

Par ailleurs, il ressort de notre enquête qu'un fort degré d'attachement au MO peut être transmis à la génération suivante, alors même qu'elle n'y est pas née. Par exemple, Mohamed est né et vit aujourd'hui en banlieue de Dakar, il est le fils d'un migrant originaire de la région de Fatick, qui est retourné y vivre à la retraite. Sans y avoir jamais vécu, Mohamed aspire à retourner dans le village d'origine de son père où il fait construire une maison. Ses frères qui résident avec lui, ont également des attaches avec ce MO, puisque leurs épouses y vivent. La situation est cependant différente pour Mariama, dont le père, berger du Fouta, est parti à Dakar dans sa jeunesse et n'est jamais retourné au village : il a élevé ses enfants à Dakar dans le ménage que Mariama considère comme celui dont elle est originaire.

Un degré de complexité additionnel à l'étude de la gestion des ressources et des transferts migratoires vient de la structure même des ménages sénégalais. Un ménage sénégalais comprend huit personnes en moyenne et ses extensions sont à la fois verticales (cohabitation de plusieurs générations) et horizontales (cohabitation de frères et sœurs et leurs dépendants, au sein du même ménage) auxquelles doivent s'ajouter l'accueil de parents plus ou moins éloignés. Par ailleurs, certaines pratiques sénégalaises comme le

«confiage» d'enfants et la polygamie⁷ complexifient l'étude de la structure des ménages. Ainsi, l'unité résidentielle représentée par le ménage « physique » peut abriter plusieurs sous-groupes domestiques, distincts mais apparentés [Pilon et al, 1996]. Ces sous-groupes de membres du ménage, appelés «noyaux » dans le cadre de l'enquête PSF [De Vreyer et al, 2008], avec 2,5 noyaux par ménage en moyenne, sont souvent formés par un adulte et ses dépendants⁸. Ils ont une certaine autonomie budgétaire et la répartition de la charge des dépenses entre ces ensembles est nettement définie, les ressources propres aux noyaux n'étant pas nécessairement partagées. De ce fait, les situations économiques au sein du ménage peuvent être inégales, selon l'accès de chacun aux ressources, notamment aux transferts migratoires. Ce phénomène est d'autant plus important pour notre étude que le lien au MO est bien composé de relations particulières du migrant avec certains sédentaires qui peuvent bénéficier de transferts migratoires qui leur sont exclusivement destinés. En effet, le migrant peut participer au financement des postes de dépenses partagés par tout le ménage, principalement la dépense quotidienne (DQ)⁹ ou contribuer à la consommation propre au noyau dont il est originaire, conduisant à une différenciation en termes de niveau de vie des noyaux du ménage.

3. Parcours migratoires et mode de résidence

Nous synthétisons ici rapidement la pluralité des mouvements migratoires observés en insistant sur le rôle des réseaux dans les opportunités résidentielles et migratoires.

a. Motifs de migration

Les motifs principaux de migration sont clairement différents entre hommes et femmes : il s'agit de raisons d'ordre économique et professionnel pour les premiers, tandis que pour les secondes, elles sont d'ordre marital (schématiquement, les jeunes épouses rejoignent le domicile de leur mari après la célébration du mariage ou la naissance du premier enfant)¹⁰. Ces divergences ne sont que le reflet de l'organisation budgétaire du

7

Au Sénégal, l'époux ne cohabite pas nécessairement avec toutes ses épouses.

8

Typiquement dans le cas d'un ménage polygame, chaque épouse et ses enfants forment un noyau différent dans le ménage.

9

Somme d'argent nécessaire pour assurer les trois repas quotidiens d'une famille [Diop, 2003]

10

ménage, structurée clairement en fonction du genre et justifiée par les coutumes ou la loi coranique : l'homme doit prendre en charge les besoins matériels de son épouse et de ses dépendants [Semin, 2007], même si cela nécessite de migrer, tandis que l'épouse doit assurer quotidiennement une gestion efficace de ces ressources au sein du foyer. Ces deux dimensions se superposent lorsque le chef de ménage est une femme et qu'elle est l'unique contributrice aux revenus de son ménage.

Dans le cas des migrations internes comme internationales, les Sénégalais (les hommes principalement) cherchent via la migration de meilleures opportunités de travail et de revenu que celles trouvées dans leur localité d'origine. Ainsi, ils peuvent soit changer de secteur d'activité (cas des agriculteurs migrant vers le secteur urbain), soit migrer vers des localités (au Sénégal ou à l'étranger) où l'exercice de leur profession leur permettrait de profiter des différentiels de rendements. Ainsi, partir en Mauritanie pour être chauffeur de taxi, vendre des meubles à Dakar plutôt que dans le village rural d'origine, être tailleur en Côte d'Ivoire plutôt qu'au Sénégal, sont autant d'exemples de déplacements qui témoignent de ces différentiels. D'autres motifs de mobilité géographique ont également été identifiés comme ceux liés à l'éducation ou au confiage d'enfants, ou, plus rarement dans notre échantillon, à la saisonnalité du travail en milieu rural.¹¹

b. Opportunités de résidence, réseaux et décisions migratoires internes

Au Sénégal, les réseaux familiaux et ceux engendrés par la solidarité communautaire définissent en grande partie l'ensemble des possibilités de mobilité géographique pour un individu donné : il ressort clairement de nos entretiens que les opportunités migratoires sont étroitement liées à la capacité de logement chez des membres du réseau. Ainsi, les motifs évoqués précédemment ne peuvent être envisagés que conjointement à ces opportunités résidentielles : Ali a choisi de quitter son village du Nord du Sénégal pour Dakar, certes pour devenir maçon, mais également parce qu'une tante pouvait l'y héberger. Souvent le migrant n'est pas tenu de participer à la DQ, ni de verser de loyer dans son ménage d'accueil, et cet avantage lui permet à la fois de transférer à son MO et d'épargner un peu. Ali témoigne : « *Je ne participais pas à la DQ chez ma badiène¹², elle n'a rien demandé. Si tu vis chez un parent, il ne te demande pas de participer à la DQ.*

Pour plus de détails sur les coutumes maritales sénégalaises, voir Dial [2008]

11

Question non traitée ici, se référer à Chort et Senne [2013] pour une analyse économique de la sélection du migrant au sein de son ménage au Sénégal.

12

La *badiène* est la tante paternelle en *wolof*.

[...] *Maintenant, quand je vois la badiène, je l'aide.*». Résider chez un membre de son réseau diminue ainsi le coût de la migration, favorise les transferts vers le MO, et influence par ce biais les décisions migratoires, même si cela engendre des obligations de transferts futurs ponctuels. Ainsi, les migrations internes sont caractérisées par des mouvements du village d'origine au bassin urbain d'emploi le plus proche ou vers Dakar, si des opportunités de logement y sont offertes par le réseau familial.

Ces migrations sont rarement définitives : l'histoire migratoire des individus se caractérise par des allers-retours entre différentes localités, dont le centre de gravité est le MO, ces déplacements étant des indices de l'amplitude du réseau auquel le migrant a accès. En effet, le retour au MO, quand il n'est pas volontaire, est souvent synonyme d'échec des projets économiques du migrant ou de la détérioration de sa situation économique et/ou sociale, et résulte, par conséquent, en la transition d'une position de contributeur à bénéficiaire des transferts du réseau. Par exemple, Samba, originaire de Tiamène dans la région de Louga, a tenté de travailler dans la boulangerie de son oncle à Niassanté, dans la région de Saint-Louis, mais est revenu à Tiamène car les affaires étaient peu prospères. Ensuite, il a travaillé à Saint-Louis comme ouvrier agricole, mais là encore, les faibles revenus générés par son activité l'ont contraint à revenir dans son MO, dans lequel il ne contribue pas à la DQ. Cet aspect protecteur du MO se retrouve aussi en cas de difficultés maritales et économiques, surtout pour les femmes : en cas de divorce, elles retournent vivre dans le ménage où résident leurs parents, et donc, en général dans le MO. Selon les données de l'enquête PSF, 42% des divorcées au Sénégal résident dans le ménage de leurs parents.

c. Migrations internationales : le cas des modu-modu

Le terme *modu-modu*, désigne communément les émigrés sénégalais exerçant dans le secteur informel ou formel, mais ayant un emploi exigeant peu de qualifications dans le pays d'accueil¹³. Si nous n'avons enquêté aucune femme ayant migré hors du Sénégal pour des raisons professionnelles et/ou économiques, nous avons pu interroger trois épouses de *modu-modu*, plusieurs *ex-modu-modu* ayant vécu dans des pays du Sud et Lamine, émigré en Italie mais de passage à Touba.

Les migrations internationales participent d'une logique d'investissement plus planifiée que dans le cas interne, du fait de coûts bien plus élevés. Des témoignages collectés, il ressort que le parcours géographique des *modu-modu* est généralement progressif : une migration vers des pays du Nord (Italie, Espagne, États-Unis) fait souvent suite à une première étape dans des pays d'Afrique de l'Ouest (Mauritanie, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie). Le migrant garde son activité principale dans les cas de migration vers un autre

13

Ainsi, les migrations dans un but d'éducation ou d'acquisition de qualifications ne sont pas incluses dans ce terme.

pays du Sud, motivée par le différentiel de rendements de cette activité, tandis qu'il l'abandonne souvent dans les pays du Nord car cette activité n'existe pas forcément, ou le migrant ne possède pas les qualifications locales pour l'exercer.

Symétriquement aux migrations internes, les *modu-modu* ont recours quasi-systématiquement à leur réseau durant le processus de migration et sur le lieu de migration. Celui-ci apporte aux futurs migrants de l'information (sur les opportunités d'emploi), ainsi qu'un soutien matériel (logement) et financier sur le lieu de migration : il est une prolongation des réseaux familiaux et communautaires à l'œuvre dans les migrations internes. D'après nos observations, le réseau du migrant est principalement composé des membres de la même communauté d'origine, sans pour autant qu'ils soient nécessairement parents. Cette composition du réseau est en lien avec le rôle des réseaux des migrants sénégalais dans leur pays d'accueil, décrit dans Chort et *al*, [2012], en tant que contrôle social du maintien du lien du migrant avec le MO et donc de l'envoi de transferts. De plus, le migrant peut à son tour aider des membres de sa famille et/ou de sa communauté à le rejoindre, renforçant ainsi le réseau migratoire. À 14 ans, Lamine suit une formation de tailleur dans son village d'origine, Tiamène, près de Louga. Grâce à un ami de son village, qui lui finance le transport et le logement, il part en Côte d'Ivoire pour y travailler comme tailleur, activité plus lucrative dans ce pays qu'au Sénégal, ce qui lui permet d'être le principal contributeur de son MO et d'y construire un bâtiment. Ce même ami l'incite à partir en Italie : après avoir accumulé les capitaux nécessaires pour couvrir les coûts du voyage, Lamine arrive à Naples et, sans papiers, il est vendeur à la sauvette. Sa situation régularisée, il obtient un poste d'ouvrier à Bergame et participe alors à la venue d'autres migrants de sa communauté en Italie. Il continue à transférer au MO puis à son propre ménage lorsqu'il installe ses femmes, ses enfants, sa mère, ses deux frères cadets utérins et leurs dépendants, soient 22 personnes, dans une maison qu'il construit à Touba. Les transferts envoyés par les migrants sont la manifestation matérielle de l'attachement aux membres du MO : dans ce sens, le désir de revenir, une fois leur « projet migratoire » achevé, se caractérise souvent par la construction d'une maison dans la localité d'origine.

4. Le ménage d'origine multi-situé : un « circuit » de transferts

La migration hors du MO, quelle qu'en soit la forme, induit le plus souvent des échanges entre les membres de ce ménage à présent multi-situé. Selon Zelizer [2006], les transferts sont un exemple de « transactions intimes » [Zelizer, 2001] entre deux personnes ayant une relation d'intimité, par opposition à une relation impersonnelle. Ces relations dyadiques s'inscrivent dans des « circuits » de transferts bien distincts. L'auteure définit par « circuit de commerce » un réseau de relations sociales entre des individus spécifiques répondant à des règles d'application qui lui sont propres, induisant une certaine forme de confiance et satisfaisant les conditions suivantes :

- 1) Un ensemble défini de relations sociales entre des individus spécifiques.
- 2) Des activités économiques partagées et mises en œuvre grâce à cet ensemble de relations sociales.
- 3) Un système commun de comptabilité pour évaluer les échanges économiques.
- 4) Une signification partagée de ces activités économiques.

- 5) Une limite bien marquée qui sépare les membres du circuit des non-membres, avec un certain contrôle sur les transactions qui dépassent cette limite.

Nous argumentons dans cette section, en quoi le groupe constitué des membres issus du MO nous semble pertinent dans l'étude des transferts issus des migrations au Sénégal et satisfait bien la caractérisation de « circuit » telle que définie par Zelizer [2006].

a. Des relations de transferts différenciées

Les transferts se fondent sur des relations spécifiques entre envoyeur et receveur qui varient dans notre étude, selon les dimensions suivantes : le genre, le lien familial partagé, le statut social acquis et enfin, le statut économique. La combinaison de ces dimensions conduit à différents profils de relations dyadiques entre membres du circuit du MO, et aussi en dehors de celui-ci. Par ailleurs, le bénéficiaire des transferts n'est pas nécessairement un individu, il peut s'agir d'un groupe, tel que le ménage en totalité ou de noyaux spécifiques.

Les femmes sont majoritairement des bénéficiaires nettes du circuit, à savoir qu'elles reçoivent plus qu'elles ne donnent en valeur, alors que la situation est moins tranchée pour les hommes. Néanmoins, les femmes peuvent à leur tour redistribuer ces transferts reçus à leurs dépendants directs ou au ménage. Dans les relations maritales, les transferts vont invariablement de l'époux vers l'épouse, le mari prenant en charge les dépenses de son ménage mais également les dépenses propres de sa ou ses épouses, qu'elles vivent avec lui ou non. De plus, les revenus propres des femmes, généralement faibles, proviennent de petits commerces ou des contributions de leur mari. Seule une minorité de femmes réussit à développer une activité économique plus profitable que leurs frères ou mari. Pour celles-ci, en revanche, la contribution peut alors être considérable. Ainsi Astou, chanteuse et griotte notoire de Thiaroye, en banlieue de Dakar, est la principale contributrice au sein de sa fratrie installée à Thiès et dans le MO en zone rurale, « *c'est quelque chose que la famille attend au village, car [elle] est parmi les plus âgées, les autres n'ont pas trop les moyens.* » Sa sœur à Thiès nous confirme : « *C'est toujours Astou qui appelle. À chaque fois qu'elle a de l'argent, elle appelle ses sœurs.* »

Les statuts sociaux acquis¹⁴ de par une mobilité géographique, économique ou politique imposent une redistribution à ses dépendants. En particulier, le rôle du migrant international *modu-modu*, appelle de nombreuses sollicitations à l'intérieur et à l'extérieur du circuit [Banégas et Warnier, 2001]. Lamine, le *modu-modu* interrogé à Touba, déclare au sujet des sollicitations: « *le poids qui pèse sur mes épaules est lourd,*

La société *wolof* présente aussi des groupes statutaires hiérarchiques ancestraux, tels que les nobles, les guerriers, ou les forgerons. Certains statuts induisent des positions politiques maintenues par la tradition, telles que le chef de village, le griot de famille. Contrairement aux statuts sociaux acquis, ces positions sont partagées par tous les membres du circuit, et de ce fait n'influencent pas les transferts internes au circuit.

[...] *il y a beaucoup de gens qui viennent me solliciter [quand il est à Touba] et qui m'appellent quand je suis en Italie, je ne peux pas aider tout le monde. Ce sont la famille en premier et dans une moindre mesure, les voisins, les petits marabouts de Touba.*» Souvent, ce ne sont pas les migrants directement qui sont contactés, mais leur famille restée au MO, notamment leurs épouses. Aminata, première épouse d'un migrant aux États-Unis, dit ne pas pouvoir énumérer le nombre de fois que des personnes avoisinantes sont venues la solliciter dernièrement, car en tant que femme de *modu-modu*, elle est censée ne manquer de rien. Ceci démontre la reconnaissance de la délimitation du circuit aux membres du MO puisque pour avoir accès à la « personne-ressource » du circuit, les personnes externes doivent généralement s'adresser à un membre du circuit, qui à son tour, devra formuler une demande de transfert auprès de la « personne-ressource ».

Une condition nécessaire à l'envoi de transferts est le statut économique, étroitement lié au statut social acquis. Avoir un revenu stable et confortable confère un devoir de redistribution envers ceux qui sont en situation de précarité ou instable. De plus, la capacité des membres du circuit à inférer le niveau de revenu de l'envoyeur augmente le pouvoir de négociation des receveurs sur le niveau des transferts. Matar, l'actuel chef de village et chef du MO de Modou, un cadre supérieur de la fonction publique, déclare ne pas connaître les salaires exacts des migrants du MO mais il peut estimer dans quelle tranche de revenu se situe chaque donateur. Enfin, la disponibilité du revenu est une dimension importante dans la capacité à redistribuer, définie par Matar : « *ceux qui peuvent contribuer, sont ceux à qui il reste de l'argent après avoir payé leurs dépenses propres.* » Ces dépenses propres du migrant sont étroitement liées à sa situation matrimoniale, à savoir s'il est engagé dans une union, notamment polygame, et le nombre d'enfants à charge : « *on sollicite [...] surtout les célibataires* » (Modou).

b. Transferts et gestion des dépenses quotidiennes dans le ménage d'origine

Nous distinguons les transferts au caractère occasionnel, et bien souvent ostentatoire, des transferts réguliers ayant des implications dans la gestion quotidienne des budgets des individus ou des ménages bénéficiaires. Les transferts les plus importants, en termes de fréquence et de montant, sont ceux envoyés par les migrants vers leur MO dans le but de subvenir à la DQ. Nous avons pu constater que l'envoi de ce type de transferts réguliers par le migrant est souvent, implicitement, motivé par la présence soit d'une épouse soit de la mère ou du père dans le ménage bénéficiaire ; c'était notamment systématiquement le cas pour les migrants internationaux dans notre échantillon. Ces transactions régulières répondent à une logique de « maisonnée » [Weber, 2002], dans le sens où l'ensemble des membres du circuit sont concernés par cette « cause commune » [Gollac, 2003] qu'est la consommation du MO. Ahmed, cadre supérieur de la fonction publique vivant à Dakar, originaire de Tiamène, est le « *bailleur du côté de [sa] mère* » dans le MO et s'exprime ainsi : « *dès que je perçois mon salaire, ma première priorité est d'envoyer là-bas [au MO], ensuite ici, je me débrouille.* » Les sommes peuvent être considérables : Lamine, migrant en Italie, transfère mensuellement 60% de son revenu d'ouvrier, soient 300 000 FCFA¹⁵ pour les dépenses de son ménage de 22 membres à Touba et déclare : « *Ici [à*

Touba], c'est moi le chef de ménage [alors même qu'il vit en Italie], je suis le seul qui contribue ».

Les transferts réguliers au sein du circuit peuvent également concerner certains membres particuliers desquels les contributeurs se sentent responsables : ces liens spécifiques sont généralement ceux de l'enfant-adulte envers les parents, du mari envers son épouse, du frère aîné envers ses cadets. Faty, femme au foyer à Thiès, nous explique : « *les familles africaines sont dures : à chaque fin de mois, tu dois envoyer de l'argent à ta maman.* » Son mari est l'aîné et envoie mensuellement 50 000 FCFA à sa mère, soit 25% de son salaire. Hommes ou femmes, nombreux sont les enquêtés déclarant envoyer de l'argent « de poche », i.e. hors DQ, à leurs parents¹⁶. Par ailleurs, des transferts pour financer l'éducation d'enfants ont été observés au sein de fratries, des aînés vers les cadets, ou des cadets vers les fils des aînés. Ainsi, Ahmed a été aidé par son demi-frère Lamine, le migrant en Italie, pendant ses études à l'université et finance actuellement les études de deux enfants de sa sœur aînée utérine.

En outre, le MO « physique » peut se trouver dans une situation de dépendance à l'égard d'un seul contributeur, migrant, pour la gestion quotidienne des dépenses de consommation du ménage. Cette dépendance peut se traduire par une grande vulnérabilité du MO aux chocs de revenus du migrant. Ceci contredit la nouvelle théorie de la migration [Stark, 1991] : dans ce cadre, le MO diversifie ses sources de revenus, via la migration, afin de les rendre moins vulnérables aux différents chocs auxquels il est exposé. Le mari d'Aminata et le frère de celui-ci ont tous deux migré aux États-Unis tandis que leurs femmes vivent dans leur MO. Tous les mois, le mari d'Aminata envoie 25 000 FCFA à chacune de ses épouses pour leurs dépenses propres alors que cette somme était de 40 000 FCFA avant que le mari ne rencontre des difficultés économiques dans le pays d'accueil. Les femmes, face à une diminution de leurs ressources propres, ont dû s'adapter et complètent actuellement leurs revenus par un petit commerce leur rapportant à chacune 5 000 FCFA par mois. Ainsi, une faible variation des transferts de la part du migrant peut avoir des conséquences non-négligeables dans la gestion quotidienne des membres restants. De plus, si le succès d'un membre migrant peut améliorer la situation du MO, via les transferts envoyés, il ne permet pas nécessairement la réussite économique des autres membres sédentaires. En effet, pour ces derniers, les opportunités économiques sont peut-être plus limitées, ce qui peut conduire à une

1000 FCFA correspondent à 1,5 euros

Dans une approche « anthropo-microéconomique », Demonsant [2007] analyse ce système de retraite informelle des enfants migrants vers les parents, à travers notamment le spectre de catégories sociales figées (castes), au sein de l'ethnie Haalpulaar dans la région de Matam au Nord du Sénégal.

situation de dépendance vis-à-vis des contributeurs migrants. Dans tous les ménages enquêtés dont la DQ était financée en majorité, voire en totalité, par des contributeurs extérieurs, vivent des hommes d'âge actif avec leurs femmes et enfants qui ne contribuent pas à la DQ et n'ont pas d'activité stable. Cette situation de dépendance dans les ménages bénéficiaires a été analysée par Daffé [2008].

c. Logiques économique et sociale des transferts occasionnels

Nous distinguons les transferts ayant une forte dimension symbolique et ostentatoire de ceux répondant à des logiques plus économiques. Ainsi, les cérémonies telles que les baptêmes ou mariages sont le théâtre de nombreux transferts à forte connotation symbolique. Ces cérémonies sont l'occasion pour le ménage multi-situé de regrouper tous ses membres et elles donnent lieu à d'importants transferts, où les migrants sont particulièrement mis à contribution. Nous avons interrogé Mariama à Thiès le lendemain du mariage de sa fille aînée; elle nous raconte en détail les dépenses faites pour cette grande occasion. Le mariage a coûté trois millions de FCFA dont deux millions de FCFA réunis par la famille de Mariama : 1,2 millions de FCFA qu'elle et son mari ont épargnés, 400 000 FCFA reçus de son frère migrant aux États-Unis, de ses sœurs et de sa famille et enfin 400 000 FCFA qu'elle a récoltés par le *ndawtal*, système de dons-contre-dons permettant aux femmes de mobiliser de grosses sommes d'argent rapidement pour les cérémonies. Ces transferts sont colossaux par rapport au budget alloué aux dépenses de nourriture au quotidien ; et si certaines voix, souvent masculines, s'élèvent contre ces pratiques sociales, jugées comme du gaspillage, la norme est largement à la surenchère et à l'ostentation.

La majorité des migrants, internes comme internationaux, transfèrent de l'argent aux membres du MO dans le but de construire une maison, ou pour rénover ou agrandir la concession familiale. Cet investissement conséquent, parfois financé à crédit, cristallise la volonté de maintenir le lien avec le MO, souvent dans le but d'y revenir. Par ailleurs, lorsque la réussite économique du migrant le permet, elle a également pour objectif de marquer la distinction entre son propre MO et le restant de la communauté : maison en dur aux équipements modernes contre l'habitat traditionnel des villages. Cette construction contribue à la reconnaissance de la réussite du migrant, prestige qui rejaillit sur l'ensemble du circuit et sur la lignée dans le long terme [Dia, 2007]. Dans le cadre de notre enquête, les maisons se distinguant clairement de l'habitat environnant, de par leur confort et niveau d'équipement, étaient systématiquement celles de ménages bénéficiant de transferts de migrants internationaux, que ce soient celle de Lamine, migrant en Italie, de Mariama dont le mari est aux États-Unis ou de Sokhna dont le mari est au Niger.

Par ailleurs, presque toutes les personnes interrogées déclarent effectuer des transferts en réponse à un besoin économique ponctuel, souvent urgent, émis par un membre du MO ou par des individus en-dehors de celui-ci. Il s'agit bien souvent de petits transferts qui peuvent être monétaires, comme une ordonnance à payer, ou en nature, comme le riz nécessaire pour le repas à venir. Si ce type de demandes se restreignait auparavant aux membres du circuit habitant à proximité ou aux migrants internes, il concerne aujourd'hui

également les migrants internationaux, notamment avec le recours croissant aux opérateurs de transferts.

Enfin, l'investissement productif peut constituer le dernier motif de transfert. Si ce type de transfert reste marginal tant dans notre étude que dans l'enquête PSF, plusieurs migrants nous ont indiqué avoir financé ou soutenu des projets d'investissements de frères restés dans le MO, mais l'expérience racontée ne semble pas toujours concluante. Ahmed, migrant originaire de Tiamène, nous informe qu'il a contracté un emprunt il y a quelques années pour financer l'établissement d'une boutique tenue au village par son frère Samba, investissement qui selon lui n'a pas eu les rendements espérés.

d. Une reconnaissance asymétrique des transferts

Une dimension particulièrement intéressante de notre étude est de pouvoir croiser les discours relatifs aux contributeurs et aux transferts au sein d'un circuit familial. Si dans la majorité des cas, les principaux contributeurs du circuit sont reconnus comme tels par les bénéficiaires, il existe une tendance à minimiser leur rôle parmi certains bénéficiaires, voire à le nier. Prenons l'exemple de Modou, qui est le principal contributeur de son MO à Mpal, information connue de tous d'après sa sœur : « *Tout le monde le sait que c'est Modou qui contribue le plus* ». En revanche, son frère, qui vit dans le MO et bénéficie donc des contributions de Modou, déclare ne pas savoir qui contribue le plus à la DQ de son ménage, et son oncle Matar, le chef du MO qui centralise les ressources, nous liste des contributeurs sans aucune hiérarchie. Cette absence de reconnaissance directe du contributeur principal peut s'expliquer par une volonté de ne pas mettre en avant certains membres pour ne pas créer de tensions. Cette asymétrie entre les déclarations des transferts envoyés et reçus peut être d'autant plus grande que le bénéficiaire peut ressentir une certaine jalousie vis-à-vis de la réussite du contributeur, réussite souvent étroitement liée à son statut de migrant. Ainsi, Ahmed, migrant à Dakar nous déclare payer les frais de scolarité et l'argent de poche de deux enfants de sa sœur aînée, Khady vivant à Touba. Lorsque nous interrogeons Khady et son mari sur le financement de l'éducation des enfants, ce dernier nous affirme le prendre en charge totalement. Cependant, un peu plus tard, dans un entretien privé avec Khady, celle-ci nous confirme qu'Ahmed paie seul les dépenses d'éducation. La situation de Khady et son mari n'est pas confortable, puisqu'ils vivent désormais dans le ménage d'un neveu de ce dernier, après une tentative de migration en Côte d'Ivoire sans succès.

5. Normes sociales de redistribution et dynamique des transferts

a. Le rôle des normes sociales de redistribution : une intériorisation à plusieurs niveaux

La variété des transactions intimes détaillées précédemment, est la manifestation de la pluralité de normes sociales de redistribution: tout comme les transferts, les normes sociales varient selon les personnes concernées et selon leur degré d'application. Ainsi, Young [2006] décrit trois types de mécanismes différents permettant le respect et le maintien des normes sociales : un motif de « pure coordination », tel que rouler du même

côté de la route dans un pays donné, la « peur de la réprobation sociale », et enfin, « l'intériorisation des normes de bonne conduite ». La peur de la sanction sociale restreint le devoir de redistribution à ce qui est observable, vérifiable par les pairs ; l'intériorisation des normes de redistribution se traduit par un devoir moral, intrinsèque de l'individu. Ce devoir moral est transmis d'une part par les parents en charge de la socialisation primaire de l'enfant, lui inculquant le sens du respect des obligations morales envers autrui, et plus particulièrement envers son MO [Wright, 1994]. D'autre part, les rituels et cérémonies, largement organisés par les femmes, participent également de ce processus d'intériorisation, donnant lieu à des échanges à forte connotation symbolique [Platteau, 2010] dont la mise en scène et la valorisation renforcent les normes sociales de redistribution au profit des membres du MO. Ainsi, si la migration est une stratégie collective de mobilité sociale du ménage, alors les remises migratoires sont le retour de cet investissement, dû aux membres restants, notamment aux parents. Modou explique ainsi la motivation sous-jacente aux sommes transférées à son MO : « *Cela fait partie de nous d'aider les autres* ».

La situation est cependant plus complexe, car différents degrés d'intériorisation de la norme peuvent exister : Faty nous déclare ainsi : « *Si quelqu'un te dit "j'ai faim" et que tu ne vas pas donner, Dieu va te punir. On préfère lui donner. Mais s'ils ne savent pas que tu as de l'argent, c'est mieux... c'est mieux !* ». Presque systématiquement, les enquêtés ont répété : « *Si tu as, tu donnes ; si tu n'as pas, tu ne peux pas donner.* ». Ces formulations des normes sociales de redistribution mettent en évidence plusieurs degrés d'interprétation de la règle morale : une interprétation stricte impliquerait un devoir de donner à quiconque est dans le besoin, si on est soi-même en mesure de satisfaire ses besoins essentiels. En revanche, une « norme pratique » [Olivier de Sardan, 2008] permet une interprétation plus souple : dans ce contexte, il s'agit de partager uniquement les ressources immédiatement disponibles, n'incluant donc pas les ressources placées hors de portée directe. Différentes attitudes sont adoptées selon l'expéditeur mais également le(s) bénéficiaires du réseau concernés ; notamment, les demandes qui émanent des membres du MO (parents, fratrie) sont généralement plus difficiles à décliner.

La majorité des enquêtés semblent ainsi répondre à une certaine obéissance mesurée, où ils donnent l'apparence d'adhérer aux normes de redistribution tout en tentant d'échapper. Cette obéissance concerne des individus qui, conscients du poids que peut représenter cette solidarité, essaient de limiter la charge de cette redistribution. Nous avons observé deux types de stratégies de contournement de ce devoir de redistribution : réduire les revenus disponibles pour les transferts et rendre les revenus le moins observable possible. La première stratégie de contournement consiste à se lier les mains dans des stratégies d'épargne, telles que la tontine, ou d'investissement en biens « non-partageables ». Prenons le cas de Mohamed, enseignant dans la banlieue de Dakar, présenté plus haut qui a choisi de construire à crédit sa maison dans son village d'origine. Il nous explique : « *C'est-à-dire, au Sénégal ici, tu n'as pas la possibilité d'épargner, parce qu'il y a la famille qui est là, il y a la pression, tu as la facture d'électricité que tu dois régler, il y a les parents que tu dois aider, là tu ne peux pas. Maintenant, si tu engages un projet, là ils vont se dire, "ah celui-là vraiment je ne vais pas lui demander car il est en train de faire quelque chose". C'est comme ça, ici c'est la solidarité, du*

moment que tu travailles, tu n'as pas de problème [donc tu peux transférer], mais du moment que tu commences à faire quelque chose, celui-là il faut l'épargner. C'est comme ça que j'ai commencé à construire à crédit. ». L'autre stratégie possible est la migration résidentielle car les revenus réels des contributeurs hors MO sont moins observables du fait de la distance géographique. Le cas du mari de Sokhna, tailleur au Niger, illustre cette volonté explicite de garder un certain « flou » autour des revenus d'activité : *« Ici, dans la famille de mon mari, ils savent qu'il va à Dubaï mais ils ne savent pas tout, ils ne savent pas pour la boutique et les magasins, seulement pour les ateliers. La famille pense qu'il va à Dubaï pour coudre ou acheter du tissu¹⁷. Seul le neveu et moi savons [...]. Sinon les gens viennent tout le temps, on a peur que les gens sollicitent en permanence. S'il était resté, il n'aurait pas réussi de la même manière, cela aide de partir un peu loin. »*

b. Dynamique des transferts

D'après notre enquête, l'organisation du financement de la DQ dans les ménages avec des contributeurs extérieurs, donc migrants, semble régie par des cycles de contribution. Au début du cycle, et bien que les revenus des contributeurs soient très rarement connus des membres du MO, il semble vraiment très difficile, du fait de l'intériorisation des normes redistributives, de diminuer le montant des transferts. Inversement, l'augmentation du montant envoyé est rarement entreprise par l'initiative individuelle des contributeurs, mais résulte plutôt de pressions familiales, comme dans le cas de Modou : *« À une fête de Tabaski, il y a eu une discussion entre tous les adultes de la famille, sur le fait que c'était difficile financièrement dans la famille et la conclusion était que ceux qui pouvaient donner plus étaient les bienvenus. J'ai senti que je devais contribuer plus, j'ai donc commencé à donner 80 000 FCFA par mois [contre 35 000 FCFA, auparavant]. »* La conséquence individuelle de ce système de financement et des normes qui y sont jointes, est le fait qu'être le seul ou une des rares personnes à avoir réussi économiquement dans le MO peut enrayer cette réussite économique. Par exemple, Astou, griotte notoire de Thiaroye, dans la banlieue de Dakar, vit dans un appartement exigü, mais transfère régulièrement aux membres de son MO dont les ressources économiques sont très restreintes. Sa sœur Anta, bénéficiaire de ces remises reconnaît qu'Astou *« pourrait avoir sa propre villa »* si elle n'était pas aussi généreuse.

La fin du cycle de contribution pour un contributeur se manifeste légitimement lorsqu'il a beaucoup de personnes à charge dans son propre ménage, ou lorsqu'il a financé le ménage suffisamment longtemps et qu'un frère plus jeune par exemple peut prendre le relais, ou bien encore, suite à une situation économique difficile. En revanche, il ne s'agit

Le mari de Ndeye va à Dubaï pour acheter des machines à coudre, mannequins et autres produits liés, qu'il revend ensuite au gros au Niger. Il a également une boutique de prêt-à-porter qui marche très bien. La famille au Sénégal ne connaît que ses activités de tailleur à proprement parler.

pas d'arrêter ou de diminuer les transferts dès qu'on se marie ou dès le premier enfant : ainsi, Ahmed, originaire de Tiamène, vivant à Dakar avec sa femme et son enfant, nous explique « *Si je diminue seulement la dépense, ils [sa famille au village] vont le sentir... ils vont dire... ils vont le voir d'un mauvais œil même. Ici il y a des réalités... Qu'est-ce qu'ils vont dire ? "Maintenant il a pris femme et il a commencé à diminuer... ah c'est sa femme qui a..."* ». Une importante diminution, voire l'arrêt, des transferts envers les membres du MO coïncide parfois avec le décès du père et de la mère du migrant: c'est alors souvent à la nouvelle génération de prendre le relais.

Si les autres contributeurs ne peuvent augmenter leur montant de transferts afin de maintenir les ressources du MO constantes, le relais est pris, dans la mesure du possible, par un jeune frère/fils ou autre homme lié au MO. Par ailleurs, il est fréquent que le nouveau contributeur ait été lui-même pris en charge dans sa jeunesse (confiage, éducation, formation professionnelle) par un des anciens contributeurs. Cette relation particulière a pour effet un renforcement du lien affectif entre eux et favorise la transition du devoir de redistribution. Ce devoir de contribution au financement du MO étant largement intériorisé, nous avons remarqué peu de réticences explicites à l'endossement de ce rôle. Une autre solution lorsque le nombre de personnes à charge devient trop conséquent pour le contributeur principal est de dissocier, avec l'accord des autres chefs de noyaux, son noyau d'origine du reste du foyer pour en faire un ménage autonome qui sera le destinataire exclusif de ses transferts. Cela a été le cas notamment d'Ali, chauffeur à Dakar dont l'une des épouses et leurs enfants vivent dans le MO d'Ali, dans la région de Saint Louis. Lorsque le MO est devenu trop grand, avec notamment des noyaux de taille inégale Ali et ses frères ont décidé, d'un commun accord, de séparer leurs noyaux respectifs en plusieurs ménages.

Conclusion

Notre enquête, de par les témoignages croisés de migrants et sédentaires au Sénégal, a permis une analyse socio-économique approfondie des transferts en tant que liens différenciés au MO. Du fait des stratégies migratoires internes et internationales de ses membres, le MO devient multi-situé et définit un circuit de transferts [Zelizer, 2006]. L'enjeu de ces transferts dépend non seulement des relations entretenues par l'envoyeur et le(s) bénéficiaire(s) mais également leurs motivations sociales et économiques sous-jacentes. Ainsi, les migrants veillent à la stabilité économique du circuit de par leurs contributions, souvent indispensables, aux dépenses de consommation des membres du MO. Les transferts du migrant matérialisent sa réussite économique et sociale et par là même, celle de son circuit, notamment par le financement de constructions et cérémonies, à caractère souvent ostentatoires. Ces liens matériels au MO sont maintenus par la prévalence de normes sociales de redistribution, transmises principalement durant l'enfance et lors des rituels. Néanmoins, témoignant du poids de ces normes, deux stratégies d'évitement sont développées afin de diminuer ou contrôler la pression familiale à redistribuer : rendre les revenus moins observables – stratégie facilitée par la migration hors du MO- et moins « taxables », en se liant les mains dans des mécanismes d'épargne forcée. Enfin, le fonctionnement du circuit s'inscrit dans un processus de cycle de vie : à la phase d'intériorisation du devoir de redistribution durant la socialisation primaire, succède la phase active où le migrant qui réussit transfère au MO et soutient ses

cadets jusqu'à ce que ceux-ci soient eux-mêmes en mesure de le suppléer dans le rôle de contributeur, débutant alors un nouveau cycle. Cette étude propose ainsi une caractérisation complète des transferts en tant qu'investissements « économiques » au sens étymologique du terme [Semin, 2007] : les transferts relèvent de la connaissance et de l'application des normes de partages de ressources qui permettent d'optimiser la gestion des dépenses du MO, « maisonnée » multi-située. La dynamique des transferts semble cruciale dans la compréhension de leurs enjeux économiques et sociaux et nécessiterait un travail de long terme, telle qu'une reconduction de l'enquête auprès des mêmes familles dans quelques années.

Bibliographie

- BANEGAS R., WARNIER J-P. [2001], « Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir », *Politique africaine*, (2), 5-23.
- CHORT I., SENNE J-N. [2013], « Intra-household Selection into Migration: Evidence from a Matched Sample of Migrants and Origin Households in Senegal », *Document de Travail UMR Dial-Dauphine*.
- CHORT I., GUBERT F., SENNE J-N. [2012], « Migrant networks as a basis for social control: Remittance incentives among Senegalese in France and Italy », *Regional Science and Urban Economics*, p. 858-874.
- DAFFÉ, G. [2008], « Les transferts d'argent des migrants sénégalais entre espoir et risques de dépendance », *Le Sénégal des migrations: mobilités, identités et sociétés*, p. 105-32.
- DEMONSANT J.-L. [2007], « Un système informel de retraite basé sur le prestige des notables au village Étude de cas à Matam (Sénégal) », in ANTOINE P., *Les relations intergénérationnelles en Afrique: approche plurielle*. CEPED, p.121.
- DE VREYER P., LAMBERT S., SAFIR A., SYLLA M. [2008]. « Pauvreté et structure familiale, pourquoi une nouvelle enquête ? », *Statéco*, 102, p. 261-275.
- DIA H. [2007], « Les investissements des migrants dans la vallée du fleuve Sénégal: confiance et conflits d'intérêts », *Revue européenne des migrations internationales*, 23(3), 29-49.
- DIAL F. B. [2008], *Mariage et divorce à Dakar: itinéraires féminins*, Paris, Karthala.

DIOP M. C. [2002], *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala.

GOLLAC S. [2003], « Maisonnée et cause commune : une prise en charge familiale », in

WEBER F. et all, *Charges de famille, dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Paris, La Découverte, pp. 274-311.

OLIVIER DE SARDAN J-P. [2008], « A la recherche des normes pratiques de la gouvernance réelle en Afrique ». Discussion Paper 5. London: *Africa Power and Politics Program*.

PILON, M., VIGNIKIN, K. [1996], « Stratégies face à la crise et changements dans les structures familiales ». *Coussy J. et Vallin J.(éds), Crise et population en Afrique. CEPED. Paris*, (13), 471-493.

PLATTEAU J-P. [2012], “Redistributive pressures in Sub-Saharan Africa: Causes, consequences, and coping strategies”, in “*The Historical Roots of Africa’s Underdevelopment*”, Cambridge, Cambridge University Press.

SEMIN J. [2007], « L'argent, la famille, les amies: ethnographie contemporaine des tontines africaines en contexte migratoire », *Civilisations*, p. 183-199.

STARK O. [1991], « The Migration of Labor », *Cambridge, MA: Blackwell*.

WEBER F. [2002], « Pour penser la parenté contemporaine », in D. Debordeaux, P. Strobel (dir.), *Les solidarités familiales en questions. Entraide et transmission*, Paris, LGDJ, coll.

« Droit et société », n° 34, p. 73-106.

WEBER F. [2005], « Le sang, le nom, le quotidien. Une sociologie de la parenté pratique », *Aux Lieux d’être*, coll. « Mondes contemporains »

WRIGHT R. [2010], « The moral animal: Why we are, the way we are: The new science of evolutionary psychology », *Vintage*.

YOUNG H.P. [2008], « Social Norms », *The New Palgrave Dictionary of Economics*, Eds. Steven N. Durlauf and Lawrence E. Blume, Palgrave Macmillan.

ZELIZER V. [2001], « Transactions intimes », *Genèses* (1), 121-144.

ZELIZER V., [2006], « Circuits in economic life », *Economic Sociology. European Electronic Newsletter*, 8(1), 30-35.

